



# 1

## L'intégrité dans les études

1.1	Le plagiat	3
1.2	Les sources primaires, secondaires et tertiaires	6
1.3	Les styles de référence	9
1.3.1	L'adaptation APA	10
1.3.2	La méthode auteur-date	20
1.3.3	La méthode traditionnelle	30

**Ceci est un aperçu de la section 1.  
Le nombre de pages affichées est limité.**

## 1.1 Le plagiat

La rédaction universitaire repose fortement sur la compréhension et l'utilisation des propos d'autres auteurs, car chaque argument dans un travail doit s'appuyer sur des données, des idées et des faits empruntés à des sources d'information. Or, comme il faut indiquer la provenance des théories et des concepts qui ne sont pas les vôtres, la rédaction universitaire repose aussi sur l'intégrité, puisque chaque élément emprunté à la littérature doit être suivi d'une référence qui en attribue le mérite à l'auteur.

### Problème

Le plagiat est le mauvais usage des sources d'information, que ce soit intentionnel ou non. Plus précisément, c'est l'emprunt non référencé de données, d'idées et de faits tirés de la littérature. Le plagiat est donc une forme de fraude scolaire que commet un étudiant en s'appropriant la propriété intellectuelle d'un autre auteur sans lui en attribuer le mérite.

Si vous empruntez les propos d'un autre auteur sans en indiquer la provenance (ou si vous reprenez des passages tirés d'un travail déjà soumis dans un autre cours), vous compromettez l'intégrité et risquez d'être accusé de plagiat. Diverses sanctions peuvent s'appliquer selon le cas. En tant qu'étudiant, vous êtes tenu de connaître, de comprendre et d'appliquer les règlements scolaires de votre université.

### Solution

Les références sont non seulement un moyen sûr de prévenir les conséquences négatives du plagiat, mais aussi une excellente occasion de développer vos compétences de pensée critique. De plus, en établissant clairement la distinction entre vos idées et les idées des autres, vous serez mieux en mesure de montrer au professeur que vous avez fait des recherches sérieuses et de l'analyse critique.

Si vous empruntez les propos d'un autre auteur pour appuyer vos idées (ou si vous reprenez des passages tirés d'un travail déjà soumis dans un autre cours), vous devez ajouter des références qui comprennent l'information bibliographique requise pour retrouver la source originale.

## Voici quelques façons d'intégrer des emprunts dans un travail :

Une **citation** est la reproduction exacte des mots d'un autre auteur mis entre guillemets.

**EX. :** « Écrire dans une langue claire et simple, cela veut dire énoncer le message de façon que les destinataires puissent le comprendre immédiatement, dès la première lecture » (Bureau de la traduction, 1996, p. 219).

C'est le format recommandé pour reprendre une idée particulièrement bien exprimée par l'auteur, soit une idée que vous pourriez difficilement formuler autrement.

- Faites preuve de modération : une citation doit appuyer vos idées, et non les remplacer.
- Mettez les changements apportés au texte original entre [crochets].
- Indiquez la provenance du matériel emprunté dans une référence.
- Indiquez le numéro de page dans la référence.

Une **paraphrase** est la reformulation des propos d'un autre auteur en vos propres mots.

**EX. :** La « langue claire et simple » renvoie à un ensemble de principes d'écriture visant la communication facile et efficace d'un message (Bureau de la traduction, 1996).

C'est le format recommandé pour démontrer votre compréhension de la littérature et pour éviter que votre travail soit truffé de citations.

- Soyez sélectif : une paraphrase doit aller droit à l'essentiel.
- Conservez le sens original du matériel emprunté.
- Mettez les mots clés de l'auteur en *italique* ou entre « guillemets ».
- Indiquez la provenance du matériel emprunté dans une référence.

Un **résumé** est le compte rendu succinct d'un autre ouvrage ou d'une de ses sections.

**EX. :** Ce chapitre du *Guide du rédacteur* insiste sur l'importance d'employer des mots à la portée de tous, de construire des phrases faciles à comprendre, et d'adapter la structure et la présentation d'un texte à son destinataire (Bureau de la traduction, 1996).

C'est le format recommandé pour présenter en vos propres mots l'information essentielle contenue dans une source d'information.

- Suivez l'ordre des idées du texte original.
- Conservez le sens original du matériel emprunté.
- Mettez les mots clés de l'auteur en *italique* ou entre « guillemets ».
- Indiquez la provenance du matériel emprunté dans une référence.

## Voici quelques façons de vous protéger contre le plagiat :

La **gestion de l'information** aide à départager vos idées des idées des autres.

- Préparez la bibliographie à mesure que vous faites de la recherche en y ajoutant la notice bibliographique de chaque ouvrage consulté.
- Compilez le matériel recueilli dans des fiches de lecture comprenant un résumé de l'ouvrage, des définitions importantes, des citations pertinentes et vos commentaires personnels.

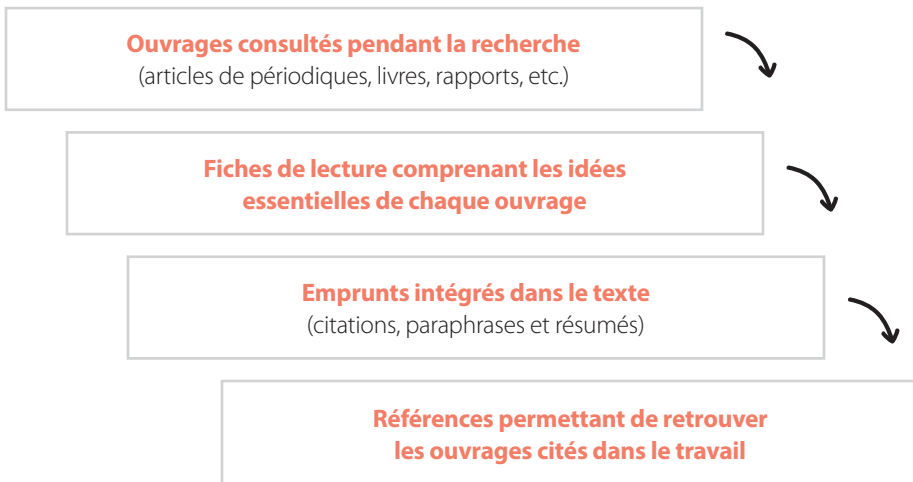
La **pensée critique** aide à éviter le plagiat involontaire.

- Avant de rédiger un travail, faites un plan qui énumère vos idées, vos preuves et vos exemples, et qui indique la provenance de chaque citation, paraphrase et résumé au moyen d'une référence.
- Ne faites pas le copier-coller de vos emprunts pour gagner du temps, car vous pourriez facilement oublier d'ajouter la référence à l'ouvrage cité en poursuivant votre phrase ou paragraphe pour ne pas perdre votre idée.

La **communication honnête** aide à clarifier les attentes du professeur en cas de doute.

- Ne soumettez pas le même travail (ou une de ses parties) dans plusieurs cours sans avoir d'abord obtenu l'autorisation du professeur.
- N'omettez, ne falsifiez et n'inventez aucun élément bibliographique dans une référence.

## Pour déterminer si vous faites preuve d'intégrité ou non, pensez au contexte d'utilisation de vos sources d'information :



## 1.2 Les sources primaires, secondaires et tertiaires

La rédaction universitaire requiert la consultation de différentes sources d'information. Et comme le professeur peut vous demander d'utiliser un certain type de source plutôt qu'un autre pour réaliser un projet de recherche, il faut connaître les caractéristiques de chaque type de source pour vous assurer de répondre aux exigences du travail.

Il existe trois types principaux de sources :

- les **sources primaires**;
- les **sources secondaires**;
- les **sources tertiaires**.

### Sources primaires

Les sources primaires sont des ouvrages originaux qui ont été créés pendant la période étudiée et qui permettent aux chercheurs d'étudier un événement ou un phénomène précis. Ces documents factuels (et non interprétatifs) sont donc utilisés par les chercheurs pour justifier leurs conclusions.

**EX. :** Actes notariés, correspondances, données ou résultats bruts, objets d'époque, peintures, registres de naissances ou de décès, romans, statistiques, etc.

Les sources primaires varient beaucoup d'un domaine d'études à l'autre, voire d'un projet de recherche à l'autre. En effet, certaines sources peuvent être considérées comme primaires dans le cadre d'un projet, mais être considérées comme secondaires dans le cadre d'un autre projet.

<b>Chimie</b>	Cahier de laboratoire	Procédure expérimentale	Tableau périodique
<b>Génie</b>	Brevet	Dessin industriel	Rapport technique
<b>Géographie</b>	Carte	Photo	Sondage
<b>Médecine</b>	Conférence	Examen clinique	Notes d'observation
<b>Musique</b>	Enregistrement	Entrevue	Partition
<b>Philosophie</b>	Journal	Manuscrit	Témoignage

